

Compte-rendu Réunion CSE du 13 Avril 2023 TEAMS à 14H00



Présidence : Alexandra PLA

Invitée : Florence LAURENT

Membres Titulaires :

Séverine CHILLON
Sophie HERBELOT
Aurore DONIN DE ROSIERE
Cécile CAROUJAT

Membres Suppléants :

1- Validation du procès-verbal de la réunion CSE du 9 Février 2023.

Le procès-verbal de la réunion du 9 Février 2023 est approuvé à l'unanimité par les membres du CSE.

2- Point sur les Résultats de l'exercice 2022.

Alexandra PLA tient à féliciter toutes les équipes car l'année 2022 a été une très belle année. Le Chiffre d'Affaire s'élève à plus de 5 900 000 euros, avec une augmentation de plus de 14% par rapport à 2021.

Le résultat pour l'année s'élève à 471 000 euros soit 150 000 euros de plus qu'en 2021.

Ces résultats s'expliquent par un bon suivi des conventions, des appels d'offres décrochés tout au long de l'année, un ajustement de la masse salariale avec un taux de production de 62% contre 57% en 2021.

Le déclenchement de subventions et la réalisation de la convention DAQ2.0 ont également permis d'atteindre ces résultats.

La répartition du résultat se fait toujours de la manière suivante :
Réserve, Participation et Dividendes.

Aujourd'hui la direction souhaite proposer à l'Assemblée Générale un autre mode de répartition :
Réserve, Participation et Prime Partage Valeur.

Effectivement, l'octroiement des dividendes n'est pas forcément équitable car il n'est réservé qu'aux salariés en CDI alors que nous avons des salariés en CDD représentant une part importante de nos effectifs.

Pour une meilleure équité, la Direction souhaite privilégier le versement d'une Prime Partage Valeur à l'ensemble des salariés de + 3 mois d'ancienneté, au détriment des dividendes.

La direction souhaite réfléchir à la mise en place une prime d'intéressement pour l'année 2024. Le délai étant trop court pour l'année 2023. De ce fait, concernant l'année 2023, elle passera par la Prime Partage Valeur (Prime Macron).

Cette prime devrait être versée fin juin/début juillet, à condition que cette nouvelle répartition soit validée en Assemblée Générale.

Cette année, la répartition se fera de la manière suivante :

40% octroyés pour la Participation

60% mis en réserve et sur cette part : à peu près 80 000 euros vont être consacrés à la Prime Partage Valeur pour les 85 Equivalents temps Plein ayant travaillé au moins 3 mois dans la structure en 2022.

3- Perspectives et prévisionnel pour 2023.

Le CA prévisionnel de l'année 2023, arrêté en Mars 2023, est estimé à 5 560 000 euros.

Aujourd'hui, la structure établit le prévisionnel en se basant sur 3 données :

- Les produits conventionnés
- Les produits prévisionnels (80% des produits conventionnés + les actions ponctuelles comme CléA, TCF...)
- La Cible : les produits conventionnés + les produits prévisionnels qui n'apparaissent pas dans produits conventionnés.

Aujourd'hui, la Cible est estimée à 6 800 000 euros pour l'année 2023. La structure devrait tendre vers la Cible.

A noter : une augmentation du prévisionnel de 10% et 15% chaque année.

4- Bilan des formations salariés sur 2022 (en PJ synthèse formation 2022).

- Quelques chiffres clés pour 2022 :

Nombre de formations : 50

Nombre total d'heures : 1891

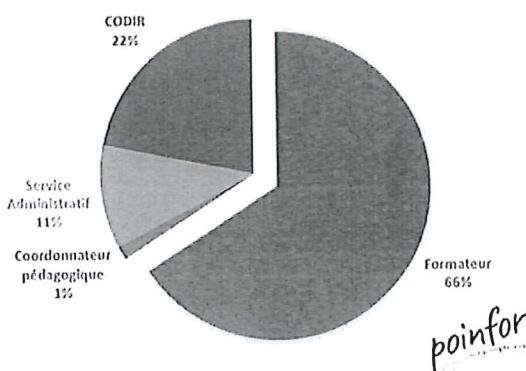
Nombre total de stagiaires ayant reçu au moins une formation : 72

Coûts Pédagogiques : 20 160 €

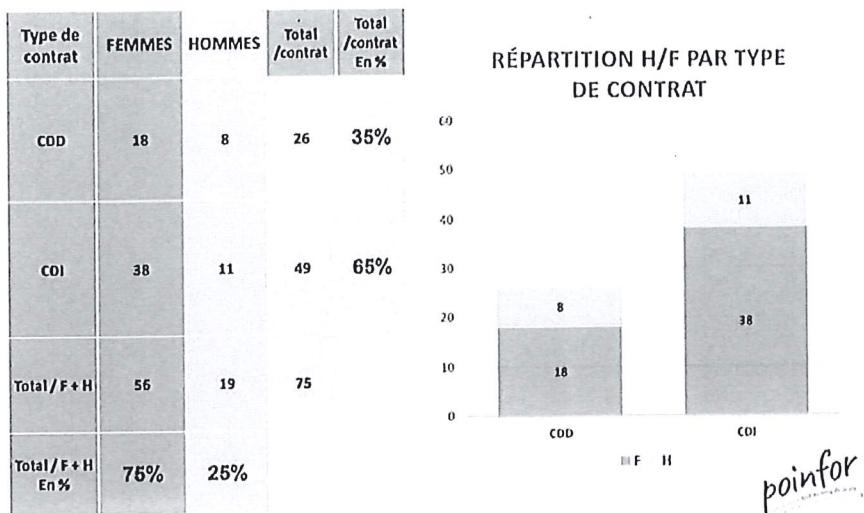
- Répartition par Catégorie Socio-Professionnelle :

CSP	Nombre Stagiaires
Formateur	137
Coordonnateur pédagogique	5
Service Administratif	17
CODIR	38
Total général	197

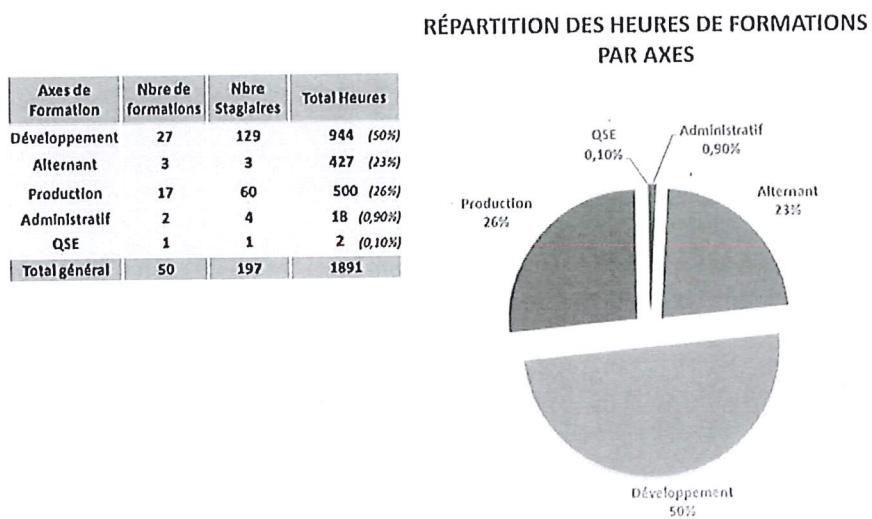
RÉPARTITION EN HEURE FORMATION PAR CSP



- Répartition par Sexe et Type de contrat :



- Répartition par Axes de formation :



- Bilan des formations FNE :

	Nbre de stagiaires	Nbre d'heures	Coût Pédag	Prise en charge par FNE (AKTO)
Formation sharepoint (FNE)	1	14 h	1 260 €	560 €
Formation management bienveillant (FNE)	8	224 h	4 800 €	4 800 €
Formation conduire un entretien pro et l'entretien d'évaluation (FNE)	7	49 h	2 400 €	2 400 €
Totaux	16		8 460 €	7 760 €
Coût restant à la charge de POINFOR			Reste à charge sur coûts pédagogiques : 700 €	Montant salaires versés sur les 287 heures de formation

A noter un taux de satisfaction des salariés ayant suivi une formation s'élevant à 86%.

- Prévisionnel Formations pour l'année 2023 :

Production Formation recyclage MAC moniteur SST
Formation animer une Plateforme management Learning système
Formation APP (Analyse des Pratiques professionnelles)
Formation concevoir et évaluer l'atteinte d'un objectif Groupe 1 (FNE)
Formation concevoir et évaluer l'atteinte d'un objectif Groupe 2 (FNE)
Formation concevoir et évaluer l'atteinte d'un objectif Groupe 3 (FNE)
Formation Accompagner la souffrance psychique des stagiaires Groupe 1 (FNE)
Formation Accompagner la souffrance psychique des stagiaires Groupe 2 (FNE)
Formation gérer son temps et ses priorités Groupe 1 (FNE)
Formation gérer son temps et ses priorités Groupe 2 (FNE)
Formation Pass'Avenir
Formation référent harcèlement
Formation Bienvenue en SCOP POINFOR 21/07/2023
Formation moniteur SST
Formation arbres des causes
Evolution outil SC-FORM
Formation OPEN BADGES

Montant total prévisionnel des formations 2023 = 18.683€

Prise en charge FNE = 12.408€

5- Journée solidarité = le 29/05/2023 (Lundi de Pentecôte).

Pour rappel : depuis 2004, la Journée de Solidarité permet le financement d'actions au bénéfice des personnes âgées ou handicapés. Les salariés offrent une journée de travail et l'entreprise reverse 0,30% des salaires bruts à l'URSSAF.

POINFOR a pris l'habitude de consacrer le lundi de la Pentecôte à cette journée de solidarité.

Les salariés de POINFOR ont donc plusieurs possibilités :

- Ils peuvent venir travailler durant ce jour férié.
- Ils peuvent poser une journée de RTT (si plus d'heures de récupération : poser un jour de CP)

6- Point sur les Elections CSE – Les Etapes clés.

Fin de mandat de la cohorte CSE actuelle le 27 juin 2023.

Une note de service a été envoyée le 24 Mars informant les salariés du déroulement des élections professionnelles.

Les élections des nouveaux membres du CSE se dérouleront sur le mois de JUIN 2023.

La date retenue pour le 1er tour est le 06 JUIN 2023 (rappel : 1er tour réservé aux candidatures syndicales) En l'absence ou insuffisance de candidatures syndicales ou si le quorum n'était pas atteint, un 2ème tour serait organisé le 20 JUIN 2023. A ce 2ème tour, des salariés « libres » (sans étiquette syndicale) pourront se présenter.

POINFOR va inviter les organisations syndicales représentatives à venir négocier le protocole d'accord préélectoral et à établir la liste de leurs candidats aux fonctions de membres de la délégation du personnel au CSE. Cette réunion se tiendra sur l'antenne de Langres (siège social) le 11 MAI 2023.

Si à la date du 11 MAI 2023, aucune organisation syndicale ne s'est manifestée, la Direction fixera, conformément à la Loi, les conditions de déroulement des opérations électorales et les portera aussitôt à la connaissance du personnel.

La Délégation du personnel au CSE comporte un nombre égal de Titulaires et de Suppléants. Le Suppléant assiste aux réunions en cas d'absence du Titulaire.

Compte tenu de l'effectif de la structure, le nombre de délégués à élire sera de : 5 membres Titulaires et 5 membres Suppléants.

Pour rappel des conditions d'électorat et d'éligibilité :

Sont électeurs : les salariés qui, à la date du 1er tour de scrutin :

- ont 16 ans révolus
- ont au moins 3 mois d'ancienneté dans l'entreprise
- ne sont pas privés des droits civiques

Sont éligibles : les électeurs qui, à la date du 1er tour de scrutin :

- ont 18 ans révolus
- ont au moins 12 mois d'ancienneté dans l'entreprise
- n'ont pas de lien de parenté avec le chef d'entreprise

IMPORTANT : Pour des raisons de simplification et praticité, il a été validé que le mode de scrutin lié aux élection/renouvellement des membres de la délégation au CSE, se fera par vote électronique. Ainsi, la direction va entériner le recours au vote électronique par voie de Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE).

7- Point concernant Ecolonomie.

Point détaillé des actions mises en place sur chaque antenne :

Pour LANGRES :

Pour les stagiaires :

- ✓ Affichage dans chaque salle sur les bonnes conduites (éteindre les lumières, aérer et fermer la porte...)
- ✓ Poubelle de tri au réfectoire + affiche
- ✓ Mise en place d'une boîte à idées
- ✓ Power point que chaque formateur référent présenté au groupe
- ✓ Mise en place de projets de groupe comme par exemple un jeu de plateau sur les 17 ODD (Objectifs de développement Durable)

Pour la structure et le personnel :

- ✓ Eco pâturage
- ✓ Mise en place d'une boîte à idées
- ✓ Tri du papier dans les bureaux + recyclage par l'ESAT

- ✓ Contact pour mettre une ruche : pas d'apiculteur intéressé
- ✓ En cours : Cuve de récupération d'eau
- ✓ Mise en place du circuit de recyclage des toners photocopieurs

Pour LA CHAPELLE SAINT LUC :

Pour les stagiaires :

- ✓ Création par les stagiaires d'affiches en salle et dans les parties communes, afin d'informer sur les bonnes conduites (lumières, chauffage, tri.....)

A venir : remettre en service la poubelle jaune pour le tri

En projet : recyclage papier et recyclage des mégots de cigarettes (assez onéreux)

Pour les salariés :

- ✓ Mise en place du circuit de recyclage des toners photocopieurs
- ✓ Respect des bonnes conduites (lumières, chauffage)

En projet : recyclage des dosettes de café usagées (composte) et recyclage du petit électroménager

Pour MIGENNES :

- ✓ Une cabane à livres (bibliothèque solidaire)
- ✓ Une poubelle de Tri
- ✓ Des récupérateurs de piles au sein des locaux (Auxerre, Migennes, Sens)
- ✓ Des gobelets POINFOR réutilisables distribués aux équipes et apprenants
- ✓ Un affichage concernant les économies d'énergies (eau, électricité, impression papier, thermostat radiateurs),
- ✓ Reprise des toners des imprimantes professionnelles
- ✓ Boite de récupération de cartouches d'encre pour une association de parents d'élèves de la communauté de commune.

En cours :

- ✓ Mise en place d'une cellule de détection de gobelets réutilisables/tasses sur la machine à café,
- ✓ Une fontaine à eau distribuant eau froide, eau chaude permanente (pour remplacer les bouilloires),
- ✓ Boite de récupération de matériel de papeterie (stylos, colles, correcteurs...) au bénéfice de l'association BAOBAB.

A l'étude : Mise en place du composteur pour recycler les déchets végétaux, nourriture et Recyclage du carton via un compresseur ou en passant par une filière de récupération type Recygo avec LA POSTE.

Concernant l'antenne de ST DIZIER, celle-ci étant en plein déménagement, les équipes attendent d'être complètement installées pour mettre en place certaines actions.

Concernant CHAUMONT, l'antenne a été reprise provisoirement par Alexandra PLA et Astou DESROCHERS LO. Pour le moment : actions sur les économies d'énergie et recyclage du papier.

Alexandra PLA signale que les projets et actions avancent bien et s'inscrivent complètement dans le cadre de la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises).

- 8- Demande d'étude du CSE et de la direction sur la possibilité pour Nadine TONNELIER, une collègue de l'Yonne de pouvoir fournir à la structure des produits ménagers via son auto-entreprise.

Un point plus détaillé doit être fait avec Nadine TONNELIER concernant ces produits.

Les sociétés d'entretien des différentes antennes utilisent leurs propres produits.

Cependant si Nadine TONNELIER vend des produits de bien-être, de soin de beauté, il pourrait être intéressant d'en faire la promotion pour en faire bénéficier tous les salariés de POINFOR.

La séance est levée à 16H00 par la présidente Alexandra PLA.

Alexandra PUA
Le 23/05/2023



Agnès DOUVILLE ROSIERE
Le 23/05/2023

